

ENJEUX

Le marché du patrimoine concerne aussi bien les ouvrages classés ou inscrits que l'architecture vernaculaire (maisons de villages, fermes, chapelles, moulins, puits et fontaines, statues, lavoirs etc.). Le Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine est le moyen le plus simple et le moins coûteux pour les artisans de se faire identifier par les architectes, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrages publics et privés sur ce marché. Il est un moyen d'identification reconnu (Arrêté du 07/11/2001) de l'entreprise opposable dans les marchés publics.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les acteurs et les procédures relatives à la protection du patrimoine
- Connaître les méthodologies de diagnostic du bâti ancien (lecture du bâti avant l'élaboration de l'offre et l'intervention technique)
- Identifier les aides financières à la rénovation et la restauration du patrimoine.

PUBLIC

Chefs d'entreprises et collaborateurs des entreprises artisanales du bâtiment, qu'ils soient novices ou expérimentés dans les travaux de rénovation et/ou de restauration du patrimoine bâti ancien.

PRÉREQUIS

Français : Lu, écrit et parlé
1 à 2 années d'expérience terrain

MÉTHODES

- Apports théoriques en salle, présentation d'outils de diagnostic du bâti ancien,
- Selon départements, possibilité d'exercice pratique / étude de cas : étude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifiques à un ouvrage du patrimoine, diagnostic et préconisations pour la réalisation de travaux de reprises, d'aménagements ou d'amélioration (technique, énergétique) d'un bâti ancien avec rappel des règles d'urbanisme
- Visite d'un site bâti ancien remarquablement restauré (ou en cours de restauration) ou présentant une spécificité de nature à consolider l'expertise en diagnostic des participants.

ANIMATION

Formation présentielle avec intervention d'un architecte des bâtiments de France et un(e) expert(e) patrimoine bâti ancien.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).

PROGRAMME : 3 jours (21 heures)

La **notion de patrimoine** : conservation et restauration. Historique de la mise en place des systèmes de protection et des règlements en vigueur. Méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents acteurs et intervenants du patrimoine. Le rôle de l'artisan en tant qu'acteur essentiel de la mise en valeur du patrimoine.

Evolution des ensembles bâtis, des techniques et des savoir-faire. Identification et classification des différents types d'ouvrages.

Les différents **intervenants et acteurs du patrimoine**, le vocabulaire couramment utilisé et la politique du patrimoine, ses services et associations.

Méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents intervenants du patrimoine.

Méthodologies et outils de **diagnostic d'un ouvrage**. Patrimoine bâti local, programmes, maîtrise d'œuvre et matériaux. Fonctionnement hygrothermique du bâti ancien. Savoir intégrer et équilibrer les performances thermiques (isolation, parois opaques, menuiseries, chauffage...), le confort, l'accessibilité etc. dans le bâti ancien : solutions et exemples locaux

Présentation des aides financières à la rénovation et à la restauration du patrimoine (aides de l'ANAH, de la Fondation du Patrimoine, aides locales etc.)

Approche sur les matériaux et les conditions de confort dans le bâti ancien

Valorisation du savoir-faire et compétences (constitution du dossier CIP Patrimoine selon départements). Equivalence avec des chartes "patrimoine" locales.

SUIVI

Organisation de la journée et application des règles de sécurité assurées par le formateur

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de fin de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Un support est remis aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté, les points essentiels.

PRIX : 770 € Net de Taxe / stagiaire